

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



INSTITUT SUPÉRIEUR DE SCIENCES
DE TECHNOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT

DIPLÔME
DE LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu la loi n° 16/PR/2006 portant orientation du système éducatif tchadien,
Vu l'arrêté n° 206/PR/PM/MSP/DGRP/DRH/07 portant autorisation de l'EFASG ;
Vu l'arrêté n° 165/PR/PM/MSP/SE/SG/DGRP/DRH/DF/10 portant autorisation définitive de fonctionner ;
Vu le procès-verbal des délibérations du jury, session de juin 2010

Le Directeur Général de l'ISTD certifie que :

Mme/Mlle/Mr Djekouassem Marcus Né(e) le : 29/03/1981
À Moundou a été jugé(e) digne du diplôme de Licence Professionnelle
Filière : Gestion des Entreprises Option : Comptabilité Finances
Session de juin 2010 avec la mention : Assez-Bien

En foi de quoi, le présent diplôme est délivré à l'intéressé(e) pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Enregistré à la scolarité sous le N° 175/Lp/M N'Djamena, le 09 NOV 2011

L'Impétrant

Le Directeur des affaires académiques



N.B : Il n'est délivré qu'un seul diplôme.
Etablir en cas de nécessité, une copie de cette pièce et la faire certifier.